



# Politique environnementale

## POLITIQUE

Dans le cadre de la prestation de services professionnels et de la réalisation de projets, Stantec s'engage à atténuer les répercussions de ses activités opérationnelles sur l'environnement et à se conformer aux exigences réglementaires. Nous veillons à gérer les risques liés à nos travaux, en plus de promouvoir les principes de la bonne gouvernance et du développement durable de l'environnement.

## EN PRATIQUE

Le programme de santé, sécurité et environnement (SSE) de Stantec est au cœur de son système de gestion environnementale certifié ISO 14001 de l'entreprise, lequel fait partie intégrante de son système de management intégré global. La présente politique, ainsi que celle portant sur le développement durable, a été adoptée afin de guider l'entreprise dans les mesures à prendre pour :

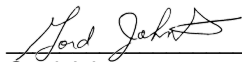
- favoriser délibérément des solutions et des décisions axées sur la lutte aux changements climatiques et le développement durable dans les projets et les opérations;
- veiller au respect des lois et des réglementations environnementales dans la réalisation des projets;
- établir des objectifs axés sur l'amélioration continue de notre performance environnementale, notamment la réduction des déchets, des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies non renouvelables;
- évaluer les pratiques et les performances de l'entreprise comparativement à ses objectifs afin de s'assurer que ses processus et ses systèmes sont efficaces pour atteindre les objectifs en matière de développement durable et de carboneutralité;
- poursuivre l'amélioration continue des programmes et des processus en fonction des informations disponibles, des audits et de la rétroaction des employés, des clients et autres parties.

*Stantec veille à :*

- donner aux équipes les moyens de réaliser les projets de conception en tenant compte de la lutte contre les changements climatiques et de s'appuyer sur les principes du développement durable dans chacune de leurs actions et de leurs décisions;
- prendre des mesures raisonnables et réalisables pour réduire les répercussions sur l'environnement de ses activités et des projets réalisés;
- fournir des formations et des ressources pour que les employés connaissent le système de gestion environnementale de l'entreprise et les répercussions de leurs travaux sur l'environnement, et qu'ils intègrent avec succès les principes de développement durable et des solutions climatiques dans leurs projets;
- soutenir la chaîne de valeur de l'entreprise, les clients et les collectivités pour leur permettre d'établir et d'atteindre leurs propres objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques en leur faisant part des principes, des connaissances et de l'expertise de Stantec en environnement et en développement durable;
- utiliser l'expertise de l'entreprise pour favoriser la planification durable, les solutions climatiques et la protection des écosystèmes et de la biodiversité.

Tout employé de Stantec a une part de responsabilité concernant la performance de l'entreprise au chapitre de l'environnement; chacun doit comprendre ses rôles et ses responsabilités et se conformer aux pratiques du système de gestion environnementale.

Le système de gestion environnementale fait l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une amélioration continue par la haute direction, qui transmet des rapports et des communications à l'ensemble de l'entreprise quant au statut et à l'efficacité du système. Les progrès effectués en lien avec les objectifs établis sont également communiqués dans notre rapport annuel de développement durable.



Gord Johnston

Président et chef de la direction (CEO)

3 décembre 2024

Date de révision et de signature